

# Le Messager Français

JOURNAL COMMERCIAL, LITTERAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU  
du  
Journal :  
RUE SAN BENITO, N. 3.

Améliorations sociales sans Révoltes.

LE MESSAGER paraît tous les jours, le lundi et le lendemain de fêtes exceptées. On soumet au bureau du *Messager*, où on reçoit les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et papiers doivent être adressés FRASCO.

Prix  
de  
l'abonnement  
2 PIASTER PAR MOIS

## Almanach Français.

JEUDI 17 novembre — Prise de Malines (Pays-Bas autrichiens), par le général Dumouriez (1792).

MONTEVIDEO, 16 Novembre.

On lit dans le *Nacional* de ce matin :

(Reproduction exacte.)

### Mr. le Redacteur du National.

« Depuis quelques jours nous avons vu avec peine s'élever entre le journal français le *Messager* et vous une discussion qui suivant nous et d'après l'opinion d'une grande partie de la population française de Montevideo est bien loin d'être à l'avantage de notre compatriote.

« Permettez-nous, Mr. le rédacteur de vous remercier d'avoir, compris que, éloigné de penser comme le *Messager*, la population française signataire de la protestation Mackau, (D'accord avec elle-même) repousse de toutes ses forces les assertions erronées du journal que vous combattez, et soyez bien persuadé que si jusqu'à présent personne n'a répondu aux divagations de cette feuille c'est qui, tous, nous avons cru qu'une aberration méritait peu d'attention. Nous pensons Mr. le Rédacteur, que vous seul avez soutenu dans cette lutte les véritables intérêts français, convaincu que vous étiez que cette population ne pourrait et ne devait partager en rien des idées suggérées ou par le peu de connaissance des affaires de ce pays, ou par des convictions qui nécessairement en devraient la conséquence.

« N'ayant pas cru devoir entrer dans une lice où l'un des combattants était déjà vaincu du jour où il eut la fatale témérité de s'y présenter, nous ne pouvons que vous remer-

cier d'avoir, en relevant le gant jeté, usé d'une modération qui vous honore d'autant plus que l'agresseur nous semble faible.

« Agreez, Mr. le Rédacteur, l'assurance de notre considération. — *Dix signatures de la Protestation Mackau.*”

Cette lettre est la continuation de la mise en pratique du système du *National*, qui ne nous pardonnera jamais la logique et la franchise de la polémique que nous avons soutenue contre lui, polémique sur le fond de laquelle nous avons encore à revenir.

Après avoir essayé de faire croire que dans une discussion individuelle nous avons voulu attaquer tout le corps des Argentins, que nous connaissons peu, mais parmi lesquels nous avons déjà rencontré quelques hommes pleins d'intelligence et de délicatesse, dont la sympathie nous est précieuse, le *National* a voulu faire croire, hier, que la population orientale s'était prononcée contre le journal qui avait eu l'audace de combattre les influences fâcheuses de l'aveugle exagération du *National*. Il s'est donc écrit à lui-même une lettre qu'il a signée, *trois orientaux*. Après avoir mis ainsi de son côté les citoyens de Buenos-Ayres, et la population orientale, le *National* a songé à appeler la France à son secours, et il a imprimé la lettre précédente, où il se fait dire, pour la seconde fois et avec diverses variantes, qu'il est un grand triomphateur, et qu'il nous avait même vaincu avant que nous fussions entré dans la lice, d'où il résulterait qu'il n'a pas plus raison après qu'avant. Puis, comme le *National* a déjà pu comprendre tout le tort qu'il s'est fait par l'inconvenance et l'absurde exagération de sa polémique, il cherche à combattre cette impression en se faisant *remercier d'avoir usé d'une modération qui l'honneure*. Ceci est le beau idéal de l'aplomb, et nous pourrions

même employer une expression plus juste et plus sévère.

Nous aurons peu d'observations à faire sur le fond même de cette lettre évidemment traduite, et mal traitée de l'espagnol, et dans laquelle, sous le rapport de l'opportunité comme sous le rapport du style, il n'y a absolument rien de français. Il nous répugne de croire que Mr. le rédacteur du *National* ait réussi à faire signer une pareille épître par dix de nos compatriotes. Nous connaissons un assez grand nombre de partisans, et des partisans les plus chauds, de la protestation Mackau, qui ne partagent pas les espérances hors desquelles nous n'apercevons que des souffrances et des désastres, pour les intérêts américains comme pour les intérêts des Français et des autres étrangers résidant dans ce pays; mais nous estimons trop leur intelligence et leur caractère pour les supposer un instant capables de signer une semblable lettre au milieu d'une discussion dans laquelle les manœuvres du *National* paraissent avoir réussi à exciter contre nous, dans l'esprit de quelques personnes, la plus vive et la plus injuste irritation. Non, dix Français ne se réunissent pas pour attaquer un homme, un de leurs compatriotes, qui se défend contre une agression perfide, ou, si leur également arrivait à ce point extrême, ils ne se cachereraient pas sous le voile de l'anonyme, ils attaquaient comme on attaque en France, comme attaquent les hommes de cœur de tous les pays, c'est-à-dire en face et le visage découvert.

Le *National* lui-même a si bien compris ce qu'il y aurait d'étrange et de honteux pour des Français, à publier aujourd'hui une semblable lettre, qu'il a cru devoir faire un article séparé pour raconter que cette lettre lui avait été adressée depuis plusieurs jours, et que, par hasard, elles ne lui étaient tombée

## FEUILLETON.

### Geneviève. (Suite.)

Zoé boit un verre d'eau et se ranime. — Elle achève de se vêtir et me dit : Restez-là, ne remuez pas, ne répondez pas quoi qu'on fasse ; ma femme de chambre viendra vous délivrer. — Zoé sort et m'enferme. Nous ne nous sommes même pas embrassés. — Nous nous abhorrons tous les deux. Zoé me pardonne et volontiers sapeur et ses angoisses, il faut un peu de cela dans la vie des femmes, mais elle ne me pardonnerait pas ma lutte ridicule contre mes bâtons. Et moi, je lui pardonnai encore moins de ce que j'ai été ridicule devant elle. Je me mets sur le lit et je me rendors. Je viens de me réveiller et je t'écris. Je ne sais combien de temps j'ai dormi, mais je mens de fum. Je me rappelle involontairement les misères de tous les prisonniers, célèbres : je me trouve plus malheureux qu'eux tous. J'ai déjà cherché une araignée que je puisse instruire et dont je fasse mon amie comme Lalonde. Il n'y en a pas. Je n'ai pas même d'ennemis que je puisse manger, comme Ugolin.

Personne ne peut me contester ce point. On plaint Ugolin d'avoir été obligé de manger ses enfants, à moins qu'il n'ait trouvé plus difficile et plus triste de ne

pas manger du tout que de manger ses enfants. Donc, je suis mille fois plus à plaindre qu'Ugolin.

Pe soume ne vient ; je vais maintenant diviser ma lettre en stances, non pas que je l'écrive en vers ; je sens que je ne me porterai à ces excès qu'après trois jours de prison. Je vais provisoirement dormir un peu, il sera toujours temps de faire des stances.

Ah ! le réveil est agréable. Il paraît qu'on peut entrer ici ; je trouve un pot de confiture de groseilles, du pain et une bouteille de vin de Bordeaux ! C'est une chose excellente que les confitures de groseilles, cependant l'estomac a bien vite calculé combien de tartines il faut pour équivaloir à un steak.

Il me reviennent toutes les chansons qui parlent de liberté, et je ne puis chanter ; je suis encore sur ce point plus infouté que tous les prisonniers connus. Le prisonnier de Chillon, les prisonniers de plombs de Venise sont des sybarites ; ils ne chantent pas peut-être, mais c'est parce qu'ils n'en ont pas envie, tandis que moi je vais écrire les chansons qui me viennent.

Allons, enfants de la patrie,  
Le jour de gloire est arrivé,  
Contre nous de la tyrannie.

Liberté ! Liberté chérie !  
O mon pays, de tes belles campagnes

Je garderai le touchant souvenir.

Loin des chalets qui m'ont vu naître,

Rendez-moi ma patrie

O laissez-moi mourir.

O liberté ! vierge sainte et sa sainte.

Viva ! viva la liberté !

... L'habitant des montagnes

Respire près du ciel l'air de la liberté.

Plutôt la mort que l'esclavage,

C'est la devise des Français.

Je ne chanterai pas celle-ci.

On nous disait : soyez esclaves !

Nous avons dit : soyons soldats !

Je ne vois pas assez la différence des deux choses, et n'aime pas à disputer sur les mots.

Mais voici l'air de la Malibran :

J'avais perdu la paix et les beaux jours ;

Je les retrouve en voyant ma patrie ;

De son pays on se souvient toujours.

Oh ! que tout ce qui est dehors me parait beau ! Je me sens pris d'un amour des champs que je ne me connais pas, surtout à ce degré. J'aime les forêts et

qu'aujourd'hui sous la main. Ces explications ingénieuses ne trompent certainement pas tous les lecteurs du *Nacional*, mais elles peuvent en tromper un grand nombre et produire des entraînements dangereux.

A l'aide de ces moyens habiles mis en œuvre avec une activité persévérente pour tromper et exciter l'opinion publique. Le *Nacional* doit exercer nécessairement une influence incontestable sur un certain nombre d'esprits. Le *Messager* écrit dans une autre langue que celle du pays et qui jusqu'à ce jour n'a été lu que par un petit nombre d'américains, peut amoindrir jusqu'à un certain point cette influence funeste mais non la détruire entièrement. En effet, les lecteurs du *Nacional* qui verront plusieurs fois dans ce journal, que le rédacteur du *Messager* attaque l'émigration argentine, et toute la population américaine, (comme le *Nacional* n'a pas eu honte de l'imprimer), qu'il insulte aux infortunes des proscrits, et qu'il soutient et approuve la politique féroce de leur oppresseur; ces lecteurs devront nécessairement se laisser entraîner à des sentiments d'indignation et de haine contre nous. Cela est si vrai qu'au moment même où nous écrivons ces lignes, nous nous affirmons que la personne dont l'intervention coupable dans un débat particulier excita avant hier soir une indignation presque universelle, on nous affirme, disons-nous, que cette personne qui est aujourd'hui connue, interrogée sur les motifs qui avaient pénétré à agir ainsi, a répondu: que d'après ce qu'on lui avait dit, elle avait cru qu'il y avait dans ce débat une querelle nationale, une attaque des François contre les Argentins, et que par suite de cette conviction, elle avait cru devoir soutenir son compatriote qui n'était cependant pas son ami.

Sans doute cette réponse ne saurait justifier l'acte qui a été commis, mais elle l'explique et, jusqu'à un certain point, en diminue l'odieux. Eh bien! que donc, sinon le *Nacional* a donné naissance à ces bruits perfides dans une affaire où il ne s'agissait si

évidemment que de quelques froissements individuels? Que tout homme de bonne foi veuille bien relire surtout ce premier article de lundi dernier, publié sous forme de lettre, de lettre anonyme bien entendu, et l'on verra qu'il est impossible de déployer une habileté plus perfide pour faire croire que par notre réclamation contre un citoyen de Buenos Ayres, nous avions voulu attaquer toute l'émigration argentine et que nous nourrissions contre elle des sentiments de haine et d'hostilité.

Eh bien! depuis plus de trois mois que se publie le *Messager*, il ne nous est pas arrivé une seule fois de parler de l'émigration argentine sans exprimer notre vive sympathie pour la position cruelle qui lui a été faite par un système politique contre lequel nous avons dit que toutes les puissances devaient protester, au nom de l'humanité et de la justice. Notre seul crime a été d'être profondément convaincu que pour assurer et pour maintenir la réparation légitime qui est due aux proscrits de Buenos Ayres, en même temps que pour rendre impossible le retour des mêmes injustices et des mêmes cruautés, il fallait une intervention collective des principales puissances, et qu'en dehors de cette intervention il n'y aurait aucune garantie véritable d'un avenir de paix, de civilisation et de liberté.

On peut méconnaître la justesse et la portée de cette idée à laquelle diverses circonstances nous ont empêché de donner encore tous les développements nécessaires; mais, à moins d'une mauvaise loi et d'une perfide insigne, il est impossible d'y voir une disposition laïque pour peines minimes, pas plus pour la population orientale que pour les émigrés Argentins. Or, c'est précisément par suite de l'assurance avec laquelle le *Nacional* a travesti et calomnié notre pensée, que plusieurs de ses lecteurs n'ont pu concevoir de doutes sur la vérité de ses assertions, et nous regardent, aujourd'hui, comme un ennemi déclaré.

Ce système, que le *Nacional* appli à contre tous ceux qui n'adoptent pas toutes ses

exagérations politiques, est de nature à semer partout la division et le trouble, à augmenter les embarras et à diminuer les forces du parti qui combat pour la civilisation et pour la liberté.

#### ANGLETERRE, II aout.

Les journaux anglais contiennent de nouveaux détails sur les désordres qui ont éclaté dans le comté de Lancashire.

Ce matin, à six heures, les ouvriers ont tenu un meeting dans Grant Row Fields, ils ont décidé qu'ils traverseraient paisiblement la ville de Manchester et celle de Stafford pour engager leurs camarades à se joindre à eux; ils devaient se réunir de nouveau à midi pour adopter une résolution définitive. Ils se mirent en marche au nombre 35.000. Un manufacturier a présidé le meeting. Il a exhorté le peuple à ne pas retourner au travail aussi longtemps qu'il n'aurait pas obtenu l'abrogation de la loi des céréales. Les ouvriers se sont formés en sections de mille individus, hommes et femmes, et sont partis pour Manchester. Arrivés au village de Farnfield, ils ont forcé les ouvriers des manufactures de laisser leurs travaux et de les accompagner. En passant devant le chemin de fer de Manchester et Sheffield, ils forcèrent les ouvriers qui travaillaient sur la ligne laisser leurs travaux pour se joindre à eux. « Personne, disaient-ils, ne travaillera tant que nous n'aurons pas obtenu la justice! » Ils envoyèrent une députation aux ouvriers de la manufacture de M. Watherhouse et Thompson, Temple Street, pour les prier de se joindre à eux; le plus grand nombre arriva. À la fabrique de M. Barnes, Jackson Street, ils éprouvèrent un refus, alors ils brisèrent quelques vitres: les deux ouvriers sous la garde de trois agents de police, elle maltraita ces derniers et mit en liberté les ouvriers. Vers deux heures, il y avait de 8 à 10.000 ouvriers dans le village de la fabrique du gaz. Les dragons passaient au galop, le sabre à la main, repoussant la populace. Les troupes occupaient les issues des rues pour empêcher les émeutiers de passer.

Le bruit s'était répandu que les ouvriers avaient le projet de détruire le chemin de Manchester à Liverpool, mais cette nouvelle ne s'est point confirmée. Dans l'après-midi, le maire, les conseillers municipaux et le colonel Venney sont restés en permanence à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act* à la municipalité.

Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité pour le serment de constables spéciaux, à l'effet de co-pérer au maintien de la tranquillité. A trois heures, trois cents personnes avaient présenté le *Riot-act</i*

Ici la pauvre femme ne fut plus maîtresse de cacher sa douleur et de retenir ses larmes. Quoique tu puisses penser de moi, s'écria-t-elle se précipitant dans les bras de son mari je te jure que l'ea n'est plus éloigné de ma pensée que le crime que tu te plais à croire inévitable. Puisse la terre s'ouvrir et m'engloutir toute vivante, puisse toute espérance de felicité à venir m'être pour jamais ravie si je manque au devoir que mon amour pour toi me rend si facile et si doux! Bannis toute crainte, toute méfiance, mon tendre ami; tu retrouveras ta femme pure et toujours digne de toi.

Je le désire, repliqua D. Antonio en se levant et en l'embrassant tendrement, j'le crois même, toutefois rappelle-toi, au besoin, les conseils que j'vein de te donner, adieu. D. Antonio partit; sa traversée fut courte, et heureuse, il arriva sain et sauf au Havre.

Après le départ de son mari, Dona Antonia crut devoir adopter un genre de vie bien éloigné de la dissipation où elle avait vécu depuis son mariage. Jouissant dans son intérieur de tout le confortable que peut procurer une grande fortune, elle sortait peu et ne recevait chez elle qu'un petit nombre de vieux parents et amis. Elle habitait une grande maison, dans les magnifiques appartements de laquelle elle se plaisait à nourrir le souvenir de son mari et dont elle ne pouvait se décider à s'éloigner que bien rarement.

Les jeunes gens de la ville ne restèrent pas insensibles à la renommée plus dans la société, à la promenade, ni même à l'église ou pour les dépitier, elle n'allait que de très grand matin, il ne leur restait pour attirer son attention que les insipides et toujours si ridicules allées et venues sous ses fenêtres. Cet ingénieux moyen de séduction ne répondant pas à leur attente,

ils appellèrent à leur secours la musique et le chant.

La belle solitaire, importunée d'abord de toutes ces démonstrations, finit pourtant peu à peu par s'habituer et plus d'une fois au ton mélancolique d'une tendre romance, elle surprit des soupirs s'échappaient de son sein . . . au souvenir de son mari. Elle commença à distinguer les instruments, les mélodies jusqu'aux voix de ses admirateurs inconnus, et cachée derrière ses rideaux elle s'efforçait de découvrir à travers les jalouses quels étaient les plus obstinés, les plus persévéraient d'entre eux. C'étaient pour la plupart des jeunes gens, fort bien mis, mais dont le maintien n'annonçait que de la légèreté et de la vanité; ils lui paraissaient être attirés la nuit et plus peut-être encore par le désir de faire parade des hommages qu'ils adressaient à la plus belle et à la plus brillante femme du pays, qui par celles de lui plaient et de lui témoignent leur respect.

Vraiment, se disait-elle en souriant, mon mari a eu une très-prudente idée! Tout en me permettant un amant il exclut avec son précision ceux qui s'occupent de moi et qui, par leur extérieur, pourraient jas jas à un certain point me convenir. Il sait fort bien que la prudence, la modestie, la discréction, vertus que notre maison apprécie sans doute, mais qui ne disent rien à notre imagination, ne sont l'apanage que de l'âge mûr. Il sait qu'aucun de ceux qui assègrent ma maison de leurs galanteries ne mérite ma confiance, mais ce qu'il y a de certain c'est que ceux à qui je pourrais accorder la moindre de ces contemporaines de mon mari que je reçois chez moi, ne sont rien moins qu'aimables et séduisants.

Se livrant tous les jours un peu plus au plaisir de la musique ainsi qu'à l'examen détaillé des jeunes

hommes qui s'arrêtaient sous ses fenêtres ou qu'elleapercevait le soir sur les terrasses, un trouble sérieux, des désirs vagues s'élevèrent dans son sein et s'emparèrent bientôt de tout son être. La solitude, l'oisiveté, la mollesse raffinée de sa vie devaient concourir et bien plus qu'elle ne le pensait elle-même, à éveiller et à développer des sensations immodesées. Ce que je contestais à mon mari avec tant de vivacité, se disait-elle en soupirant et avec de grosses larmes dans les yeux, est donc possible; il avait donc raison encore de me recommander de la circonspection dans un cas aussi épineux pour ma pudeur que pour son honneur. Mais comment puis-je choisir celui que je ne connais point; et après une connaissance plus intime, resterai-je libre de mon choix? Par ces pensées et beaucoup d'autres analogues, Dona Antonia était bien loin de calmer un mal, qui n'avait fait hélas! que trop de progrès. Rien ne la pouvait distraire et la circonstance la plus indistincte en apparence, faisait naître dans son ame des sensations qu'une ardente imagination traduisait aussitôt en agréables et tout séduisantes images.

Il arriva, sur ces entrefaites, qu'entrèrent autres nouvelles de la ville, elle apprit qu'un jeune jurisconsulte, qui avait été achever ses études en Europe, était de retour dans sa patrie. On en faisait beaucoup d'éloges. Il réunissait, disait-on, à des connaissances fort étendues une habileté et une simplicité de mœurs qui ne sont pas or incroyable le partage de la jeunesse; il joignait à ces avantages, ajoutait-on, un extérieur agréable et les manières les plus distinguées. Dans la situation presque désespérée où se trouvait Dona Antonia, il n'en fallut pas tant pour exciter sa curiosité et éblouir son imagination.

(La suite au prochain numéro).

M., de G.

## A VENDRE:

1<sup>er</sup> Se vend un PORTON completo para una barca o cualquier otro establecimiento. El que lo precise puede ocurrir a la casa de D. Joaquín Escudero, en el Gueto de la Cruz, donde le darán razón.

1<sup>er</sup> A VENDRE La petite tienda dans la maison de l'ancienne poste, située rue du Porton, entre la rue des Juifs et la rue Saint-Jean. On cédera également tout ou partie des marchandises si cela convient.

1<sup>er</sup> AVIS AUX MÈRES DE FAMILLE — De jolis vêtements d'enfants, dernier goût de Paris, pour l'été, se vendent à un prix modéré. — Sadresser rue des Pecheurs, hôtel Itmonet.

1<sup>er</sup> A VENDRE. — Un tomberau, cheval, harnais et plaque à un prix très modéré. Ceux qui vendront Pacheter s'adresseront à la Bonne Soupe, ou au bureau du journal.

1<sup>er</sup> A VENDRE. — Par suite de cessation d'association, une fondue française très bien achalandée, située au coin de la rue St-Gabriel, en face l'ancien magasin de M. Lafargue. Sadresser pour traiter, à l'adulte maison.

1<sup>er</sup> AUX VENDANGES DU MEDOC. — Grand Bouteille de VIN, rue Saint-Etienne, près de la Police. Vin caillé supérieur à 3 vintenats; vin de Bordeaux supérieur, à 1 vintena; vin de Bordeaux vieux à 1 real et demi.

1<sup>er</sup> A VENDRE. — Le superbe établissement du SALON DE FLORE, place de Cagancha. Les personnes qui désiraient l'acheter peuvent se présenter à cet établissement, où ils pourront traiter avec le propriétaire. Il remetttra à l'acquéreur un contrat de cinq ans pour le terrain, à partir du 10 novembre.

## ALOUER :

1<sup>er</sup> A LOUER. — Deux appartements pour homme seul, rue San-Vicente, n° 40. La maison a toutes ses commodités.

1<sup>er</sup> A LOUER AU PREMIER. — Une jolie syle et un cabinet dans la maison neuve de M. Larraul, rue Saint-Gabriel.

1<sup>er</sup> A LOUER — rue Saint-Joachim, dite des Pescadores, n° 110, un beau magasin intérieur, et plusieurs chambres et appartements, ayant toutes les commodités nécessaires.

1<sup>er</sup> AVIS. — Louer un magasin et deux chambres sur la dernière, et à vendre un armazón à un prix modéré. — Sadresser en face la pharmacie du Lion d'Or, chez Louis Barrouet.

## DEMANDES ET AVIS DIVERS.

1<sup>er</sup> MAGASIN DE PEINTURE, rue Saint-Jean, n° 29. — Joseph Moirieu, peintre tapissier, à l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de recevoir un grand assortiment de papiers fins pour tapissier du dernier goût, papier à dessiner, crayons, peintures fines en boîtes, ornements de décoration, comme aussi un grand assortiment de vitres allemandes dorées pour cadres et estampes de plusieurs classes.

Lodit Montrou se chargera de tous les travaux de son art pour sera les ciels-rasées, le tout à des prix accommodants.

## OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES du 15 Novembre 1842.

Heures du jour.	Thermomètre Centigrade.	Baromètre Métrico.	Etat du Ciel.	Vent.	Lever du Soleil.	Coucher du Soleil.	Observations.
heures du matin. . . . .	12°	761	Solein.	N. N. O.	5 h. 6	6 h. 56	
heures du soir. . . . .	26°	760	Solein.	S. O.			
heures du soir. . . . .	23°	759	Solein.	S.			
Maximum. . . . .							
Minimum. . . . .							
Moyenne. . . . .	11°	760					

1<sup>er</sup> AU COMMERCE. — M. A. Moncousin a l'honneur de prévenir les personnes qui ont quelques intérêts à régler avec lui, quand à l'établissement qu'il dirigeait rue Saint-Telmo, qu'elles doivent s'adresser, depuis le 15 octobre dernier, à M. Dominique Benmoula, qui, depuis cette époque, s'est fait charge de l'actif et du passif de la maison.

1<sup>er</sup> AVIS AUX NOURRICES — On demande une nourrice sage et robuste, nouvellement accouchée, et qui consent à aller en France. — Sadresser au bureau de ce journal, rue S. Benito, 3.

1<sup>er</sup> Les sus-signés syndics, nommés par les créanciers du sieur AUGUSTE MASSE, les invite à se réunir mercredi, 16 du courant, à midi précis, rue des Pecheurs, n° 23, afin de prendre connaissance du règlement définitif de leurs intérêts.

Louis Drouart.

SALON DE PLORE, place de Cagancha. — Le Grand Bal de société qui devait avoir lieu samedi dernier 12, est remis à Samedi prochain, 19 du courant, on commencera à 8 heures et on continuera toute la nuit. Pour cette soirée seulement, plusieurs amateurs danseront l'anglaise, l'allemande et la gavotte, ainsi que plusieurs danses de caractères qui ne se sont pas encore exécutées dans notre Salon. Nous invitons MM. les Amateurs à cette soirée, qui sera des plus brillantes. — Le prix d'entrée est de 18 vingtains.

## NAVIRES

en partance.



1<sup>er</sup> BOITE AUX LETTRES DU CONSULAT DE FRANCE. — Le bateau français le Carrier de la Seine Intérieure, partira pour le Havre, le 19 du courant, sous le commandement du capitaine de Leporte. La boite aux lettres du consulat sera levée le 18 à quatre heures du soir.

## Pour Bordeaux.

Le beau navire français, CREISQUAR, capitaine Graverau, partira le 10 décembre fixe; il recevra seulement quelques balises et des passagers qui seront parfaitement nourris et logés.

Les chargeurs ou passagers qui désireront profiter de cette occasion pourront s'adresser à M. Duplessis, son consignataire, rue San Benito, n° 30.

## Teatro.

El Jueves 17 de noviembre, MARCELA ó igual de los tres, Comedia en 3 actos. — Trajedura la sociedad ginnastica.

## COURRIERS.

Pour Canarias, San José, Colla, Durazno, Soria, Mercedes, Sandú, Florida, San Salvador et Salto, sortent les 1. S. 16, et 24 de chaque mois.

Pour Maldonado, Minas, San Carlos, et Rocha, le 1 et 16; pour le Corro-Largo, le 7 et 22.

Eugène TANDONNET, rédacteur en chef et gérant responsable.